

Bulletin de suivi des questions européennes en application de l'article 123 du Règlement

Période du 17 au 29 juin 2026

1 Actualités européennes

- [Signature du tout premier accord tripartite de l'UE visant à stimuler le stockage de l'énergie](#)
- [De nouvelles règles pour un secteur automobile européen plus durable](#)
- [De nouvelles techniques génomiques pour soutenir l'innovation dans l'agriculture durable](#)

2 Réunions du Conseil des Ministres de l'Union européenne et du Conseil européen

10 juillet 2026	Conseil « Affaires économiques et financières » (ECOFIN)	L'ordre du jour sera disponible prochainement sur le site web du Conseil
13 juillet 2026	Conseil « Agriculture et pêche » (AGRIPECHE)	L'ordre du jour sera disponible prochainement sur le site web du Conseil
14 juillet 2026	Conseil « Affaires générales » (CAG)	- Priorités de la présidence irlandaise - Simplification - Cadre financier pluriannuel
27 juillet 2026	Conseil « Affaires économiques et financières » (BUDGET)	L'ordre du jour sera disponible prochainement sur le site web du Conseil

3 Consultations de la Commission européenne

La Commission européenne sollicite l'opinion des citoyens et des parties prenantes sur le champ d'application, les priorités et la valeur ajoutée de l'action de l'Union européenne concernant de nouvelles initiatives ou l'évaluation de politiques et législations existantes.

Grâce aux consultations publiques, le Parlement de Wallonie peut donner son avis sur ces initiatives, politiques ou mesures législatives.

- [Modification des mesures de protection contre les organismes nuisibles aux végétaux](#)

Le règlement d'exécution (UE) 2019/2072 établit des mesures de protection contre les organismes nuisibles aux végétaux. Il prévoit l'établissement de zones protégées, ainsi que des interdictions et des exigences applicables à l'importation et au commerce de certains végétaux. Ces mesures sont fondées sur des évaluations des risques réalisées par l'EFSA, par l'Organisation européenne et méditerranéenne pour la protection des plantes (OEPP) ou par d'autres autorités. Le projet d'acte actualisera ces mesures de protection, compte tenu de l'évolution générale des risques phytosanitaires dans l'UE.

Date limite pour le dépôt d'une contribution : 22 juillet 2026.

4 Commission chargée de questions européennes du Parlement de Wallonie

Prochaine réunion : [le 2 juillet 2026](#).